

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Prix N°1 de la categorie Presse écrite par **Togo Médias Awards**

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

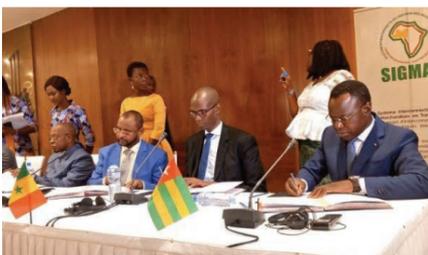
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



P.4
ECONOMIE NUMÉRIQUE
La BOAD et le Ci20 signent un accord-cadre de coopération

Le vice-président de la Banque ouest africain de développement (BOAD), Moustapha BEN BARKA, et de l'association Côte d'Ivoire Innovation...

P.2
CEDEAO
Le SIGMAT révolutionne les douanes de l'Afrique de l'Ouest



P.4
STABILISATION DES FINANCES PUBLIQUES
L'Egypte obtient une ligne de crédit auprès de l'Inde

P.6
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Le GPSR sensibilise les chauffeurs sur les causes des accidents de la route



SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Page 3

La FAO présente une boîte à outils pour la protection des consommateurs



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE ADAPTÉE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

CEDEAO

Le SIGMAT révolutionne les douanes de l'Afrique de l'Ouest

Dans une avancée majeure pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les directeurs généraux des douanes de neuf pays membres ont signé la mise en œuvre du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT). L'accord a été conclu lors de cinq jours d'échanges à Lomé et promet une transformation radicale des procédures douanières régionales. Cette initiative ambitieuse est soutenue par la Banque mondiale, la coopération allemande et l'Union européenne.

Dieudonné AMOUZOUVI

Avec la signature de cet accord historique, les neuf régies douanières s'engagent à superviser les opérations de vérification des marchandises en cas de soupçon d'irrégularités et à harmoniser l'envoi des résultats de contrôle vers le bureau de départ. Le SIGMAT facilitera également la formation et la sensibilisation des agents de douane et des opérateurs aux nouvelles pratiques. De

plus, ce système pionnier ouvrira la voie à l'instauration d'un mécanisme régional d'identification unique des opérateurs économiques, ainsi qu'à la réglementation du mécanisme de garantie de transit communautaire. « Le SIGMAT joue un rôle clé dans la mise en œuvre des principaux instruments de l'Organisation mondiale des douanes et de l'accord sur la facilitation des échanges. Il permet une gestion informatisée du transit à l'échelle internationale et favorise

une réelle dématérialisation des procédures douanières », a indiqué Akou Mawusse Afidenyigba, directrice de cabinet du ministère togolais de l'économie et des finances.

Ce projet ambitieux a pour objectif de sécuriser les échanges internationaux, d'améliorer l'efficacité des procédures de transit, de prévenir la fraude et de fournir des bases de données statistiques à la CEDEAO. Le SIGMAT est désormais opérationnel entre neuf États



ouest-africains, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Quant aux six autres pays de la CEDEAO, Salifou Tiémto, Directeur de l'Union Douanière et de la Fiscalité de la CEDEAO, a annoncé qu'un calendrier leur serait proposé pour l'opérationnalisation du SIGMAT.

Cette réalisation remarquable du SIGMAT, por-

tée par la Commission de la CEDEAO, marque une étape décisive dans la modernisation des douanes de l'Afrique de l'Ouest. Grâce à l'appui financier de la Banque mondiale, de la coopération allemande et de l'Union européenne, cette initiative promet de stimuler le commerce régional et de renforcer l'intégration économique au sein de la CEDEAO.

Expansion du réseau de Liz Aviation

Ouverture d'une nouvelle ligne entre Lomé et Ouagadougou

Liz Aviation, une compagnie aérienne burkinabé spécialisée dans l'aviation d'affaires, a récemment inauguré sa nouvelle ligne reliant la capitale du Togo, Lomé, à la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Cet ajout à son réseau commercial marque une expansion significative de ses services. La ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou revêt une importance particulière en raison de la présence d'une communauté burkinabé établie au Togo et vice-versa, a déclaré Moussa Diarra, responsable de Liz Aviation Togo.

Patience SALLAH

Actuellement, la compagnie exploite deux avions ATR 72-600, chacun d'une capacité de 70 places. Cependant, afin de renforcer ses capacités de service et de répondre

à la demande croissante du transport intérieur et régional, Liz Aviation prévoit d'élargir sa flotte à quatre avions dès septembre. Deux nouveaux appareils rejoindront alors la compagnie, ouvrant ainsi la voie à l'expansion vers d'autres capitales de

la sous-région, telles que Cotonou, Abidjan, Dakar, Bamako et Lagos.

En plus de la nouvelle ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou, Liz Aviation envisage également de proposer des vols intérieurs au Togo. Les vols entre Lomé et Niam-

tougou, le deuxième aéroport du pays, devraient débuter d'ici le 5 juillet 2023. D'autres itinéraires intérieurs sont également prévus à l'avenir.

Cette expansion s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement togolais pour faire de Lomé un hub majeur du transport aérien en Afrique de l'Ouest. Le gouvernement vise à augmenter le nombre de passagers accueillis chaque année à Lomé, qui était de 900 000 avant la pandémie de COVID-19, à 1,5 million d'ici 2025.

La branche commerciale



de Liz Aviation, détenue par Mahamadou Bonkoungou, magnat des BTP burkinabés et propriétaire du Groupe Ebo-maf, a été officiellement lancée le 27 avril 2023 à Ouagadougou, grâce aux vols opérant sur la ligne Ouagadougou-Bobo Dioulasso-Ouagadougou.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Sécurité sanitaire des aliments

La FAO présente une boîte à outils pour la protection des consommateurs

Dans l'optique d'aider tous les travailleurs dans le secteur alimentaire à respecter les normes internationales en matière d'hygiène alimentaire, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a procédé le 7 juin dernier, à l'occasion de la journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2023, au lancement d'une boîte à outils complète, pratique et facile d'accès.



Kéziah KPATIDE

La boîte à outils présentée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture se fonde sur le Codex Alimentarius en latin qui signifie « code alimentaire », un recueil de normes, de directives et de codes d'usages, géré par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui vise à protéger la santé des consommateurs et à promouvoir des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.

L'objectif principal de la boîte à outils est de fournir à tous les exploitants du secteur alimentaire, quels que soient leur taille et leur localisation, un instrument leur permettant de mieux collaborer avec les autorités locales de sécurité sanitaire des aliments pour produire, transformer et distribuer des aliments sûrs.

Cette boîte à outils qui se présente sous forme d'informations faciles à assimiler, le vaste ensemble de directives et de normes régissant les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et l'analyse des risques aux points critiques (HACCP), est accessible par la voie d'un site web.

Un soin particulier a été apporté à la prise en compte des difficultés que rencontrent les

petits exploitants et producteurs du secteur alimentaire dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le site web a par exemple été conçu pour fonctionner correctement sur les appareils mobiles, qui dans certains pays en développement sont beaucoup plus répandus que les ordinateurs.

L'idée est de donner à tous les acteurs du secteur de l'alimentation qu'ils interviennent au

nel, notamment les fonctionnaires des administrations publiques, les universitaires et les organismes de renforcement des capacités.

« Cette boîte à outils est un instrument de référence important pour la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale » a déclaré la Directrice de la Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments de la FAO, Mme



niveau des exploitations agricoles ou en aval de la filière et quels que soient leur taille et leur lieu d'activité –, un instrument qui leur permette de mieux collaborer avec les autorités locales chargées de la sécurité sanitaire des aliments afin de produire, de transformer et de distribuer des aliments qui soient sans danger pour la santé. La boîte à outils s'adresse également à ceux qui remplissent un rôle institution-

Corinna Hawkes.

« Non seulement on y retrouve les principes de sécurité sanitaire des aliments convenus au niveau international, mais on y définit aussi des éléments de langage communs qui établissent une structure et une approche communes dans le cadre desquelles il est possible pour les pays de négocier et pour les entreprises du secteur alimentaire de dialoguer sur les questions liées à la sécurité

sanitaire des aliments. »

Renforcer la sécurité sanitaire des aliments

Lorsque les denrées alimentaires se font rares, certains ne reculent devant rien pour se nourrir et nourrir leur famille. On constate ainsi une corrélation directe entre les situations de pénurie alimentaire et l'augmentation des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments. Sachant que 600 millions de personnes sont touchées chaque année par des maladies d'origine alimentaire, l'un des domaines d'action prioritaires de la FAO est de contribuer à garantir l'accès de tous les êtres humains à des aliments salubres.

Par divers moyens, la FAO accompagne les efforts déployés par ses membres pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments. En coopération avec l'OMS, la FAO fournit les avis qui constituent le fondement scientifique des normes du Codex Alimentarius. La FAO apporte également son soutien à la mise en œuvre des normes et au développement des cadres législatifs et des capacités nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire des aliments.

La boîte à outils, disponible dans un premier temps en trois langues (anglais, espagnol et français), fait partie des ressources qui facilitent ces ini-

tiatives.

Le contenu technique de la boîte à outils a été mis au point et révisé conjointement par les fonctionnaires de la FAO chargés de la sécurité sanitaire des aliments et une équipe du Département des sciences de l'alimentation de l'Université de Guelph au Canada. L'élaboration de cet instrument fait suite à la demande de plusieurs pays membres, qui souhaitent que l'on rende les directives du Codex plus accessibles.

La boîte à outils comporte des consignes concernant l'hygiène personnelle, notamment la manière d'informer les visiteurs extérieurs des bonnes pratiques à appliquer lorsqu'ils pénètrent sur un site de production alimentaire, la procédure et la fréquence adéquates de lavage des mains et les vêtements qu'il est recommandé de porter.

À l'avenir, il est prévu de recueillir des observations et éventuellement de compléter la boîte à outils en proposant des orientations plus détaillées concernant d'autres secteurs du système agroalimentaire, notamment celui de la pêche. Le milieu universitaire a déjà exprimé le souhait de se servir de la boîte à outils comme plateforme pour organiser des cours consacrés à la sécurité sanitaire des aliments.

Economie numérique

La BOAD et le Ci20 signent un accord-cadre de coopération

Le vice-président de la Banque ouest africain de développement (BOAD), Moustapha BEN BARKA, et Président de l'association Côte d'Ivoire Innovation 20 (Ci20), Steven BEDI, ont procédé le 8 juin 2023 à Abidjan, à la signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de la transformation numérique dans les Etats. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Amadou COULIBALY, ministre de l'Economie Numérique de la République de Côte d'Ivoire.

Bernard AFAWOUBO

À travers la signature de cet accord-cadre de coopération, la Banque ouest africaine de développement et l'association Côte d'Ivoire Innovation 20 (Ci20), s'engagent à coopérer dans le cadre de toutes actions ou projets dans le domaine de la transformation numérique dans les Etats, où l'une ou

l'autre Partie interviennent.

Cet accord-cadre de coopération entre la banque et l'association portera entre autres sur la réalisation de projets et de programmes de développement et de promotion du secteur de l'économie numérique, en général ; la co-construction de véhicules financiers innovants au profit des Startups et des entreprises technologiques des Etats-membres ; l'accompagnement institutionnel et

technique des programmes et opportunités créateurs de valeur, de revenus et d'emploi jeunes, proposés par le Ci20 ; la co-construction de clusters business, à fort impact social et environnemental.

Ci20 a pour objet la promotion de l'économie numérique, de la Tech et du digital, comme leviers de création d'emplois jeunes ; la promotion de champions nationaux, des startups ivoiriennes et de l'UEMOA

; enfin, l'augmentation de la part de l'Économie numérique dans le PIB de la Côte d'Ivoire, faisant d'elle un pilote pour la région. Ce cadre général de coopération traduit la convergence des missions entre les deux parties et l'existence de points de synergie, offrant plus d'ampleur et d'impact à leurs actions en faveur des populations de la zone UEMOA.

A propos du Ci20

Le « Côte d'Ivoire Innovation 20 » (#Ci20) est un collège d'entreprises de l'innovation réunis sous forme associative, ayant pour but de fédérer le meilleur des Start-ups de Côte d'Ivoire et d'en être le porteur. Fort de 11 lauréats du Prix National d'Excellence

et plus 85 prix nationaux & internationaux, les 16 jeunes entrepreneurs constitutifs du #Ci20 n'ont jamais eu une ambition autre que de faire briller le drapeau de Côte d'Ivoire en créant des milliers d'emplois. C'est dans cet objectif ultime que nous nous sommes réunis pour donner un interlocuteur aux plus hautes instances, aider à créer un cadre réglementaire favorable aux investisseurs, promouvoir la compétitivité des start-ups ivoiriennes à travers un accès privilégié et maîtrisé aux financements et aux marchés. En somme, donner à la Côte d'Ivoire et à l'Afrique de véritables champions nationaux.

Lutte contre le terrorisme

Le Togo s'engage aux côtés de 80 nations

Dans un pas décisif pour lutter contre le terrorisme, le Togo renforce ses partenariats mondiaux. Le pays d'Afrique de l'Ouest a officiellement rejoint la Coalition mondiale contre Daesh lors d'une réunion ministérielle à Riyad, en Arabie saoudite, le jeudi 8 juin dernier. Cette alliance, qui rassemble plus de 80 gouvernements et institutions engagés contre l'organisation terroriste, voit le Togo s'impliquer pleinement. En présence du ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, et du secrétaire d'État américain aux Affaires étrangères, Anthony Blinken, cette adhésion marque une nouvelle étape dans la lutte internationale contre Daesh.



Dieudonné AMOUZOUVI

Sous l'impulsion des États-Unis d'Amérique (USA), cette coalition agit de manière coordonnée en mobilisant des ressources militaires tout en mettant l'accent sur des aspects clés tels que la contre-propagande, la

lutte contre le financement du terrorisme et la neutralisation des combattants terroristes étrangers. L'objectif ultime est de contrer les menaces terroristes qui pèsent sur la sécurité mondiale. Outre l'adhésion du Togo, les participants de la réunion ont discuté de la montée en puissance des affiliés

de Daesh/ISIS en Afrique de l'Ouest, au Sahel, en Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique australe.

Cette rencontre à Riyad a également été l'occasion d'approuver le Plan d'action du Groupe de travail sur l'Afrique, adopté en mars dernier à Niamey. Ce plan appelle les membres

à coopérer afin de renforcer les capacités de lutte antiterroriste dirigée par des civils et la communication stratégique des pays africains. Le Togo, qui fait face à des incursions terroristes dans sa partie nord, proche du Sahel, souhaite renforcer ses dispositifs de sécurité et ses partenariats. Cette ad-

hésion à la Coalition mondiale contre Daesh constitue une étape majeure pour le pays, qui peut désormais compter sur un soutien supplémentaire aux côtés de partenaires tels que l'Union européenne, l'Allemagne et d'autres pays de la sous-région.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 9 juin 2023

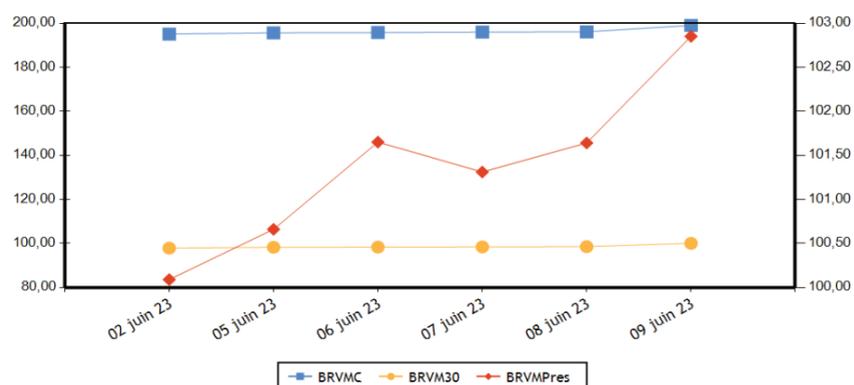
N° 109

BRVM COMPOSITE	198,94
Variation Jour	1,47 %
Variation annuelle	-2,11 %

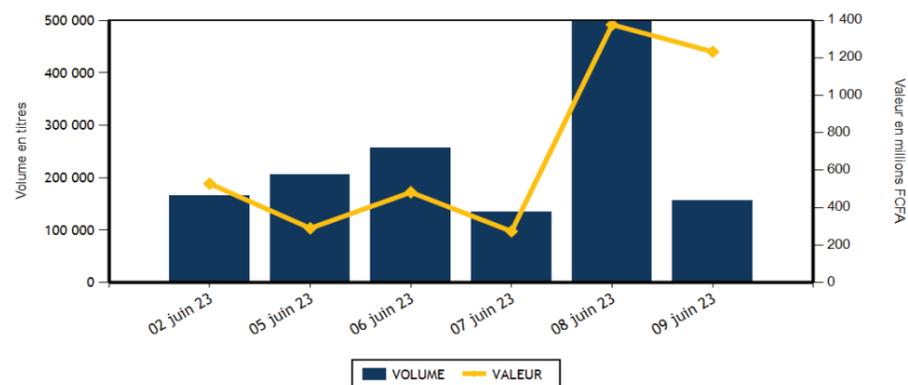
BRVM 30	100,03
Variation Jour	1,51 %
Variation annuelle	0,03 %

BRVM PRESTIGE	102,85
Variation Jour	1,19 %
Variation annuelle	2,85 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 401 192 265 626	1,47 %
Volume échangé (Actions & Droits)	118 019	-74,49 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	839 910 477	-19,84 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	16	23,08 %
Nombre de titres en baisse	15	-6,25 %
Nombre de titres inchangés	13	-7,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 104 233 877 509	0,02 %
Volume échangé	38 858	6,98 %
Valeur transigée (FCFA)	392 463 030	19,29 %
Nombre de titres transigés	8	100,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 955	7,45 %	-7,51 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 360	4,21 %	-2,86 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	9 950	4,19 %	-2,55 %
SETAO CI (STAC)	1 140	4,11 %	20,00 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	15 950	2,90 %	37,44 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 100	-5,98 %	-31,25 %
SITAB CI (STBC)	6 015	-5,28 %	-12,19 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 970	-2,45 %	8,40 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 200	-2,44 %	-7,34 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	700	-2,10 %	2,94 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,85	1,19 %	2,85 %	83 228	699 935 707	6,23
BRVM-PRINCIPAL	36	94,71	1,29 %	-5,29 %	34 791	139 974 770	10,92

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	93,09	-1,28 %	-10,68 %	3 836	7 170 895	27,26
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	484,17	3,23 %	-1,03 %	44 114	599 655 125	9,09
BRVM - FINANCES	15	76,86	0,43 %	1,79 %	51 007	115 721 167	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	328,58	-0,72 %	-3,84 %	1 023	1 372 300	5,23
BRVM - AGRICULTURE	5	231,12	-1,33 %	-18,49 %	14 341	111 052 110	4,77
BRVM - DISTRIBUTION	7	343,95	0,58 %	-4,07 %	3 693	4 933 180	11,91
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 406,63	4,11 %	20,00 %	5	5 700	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,73
Taux de rendement moyen du marché	8,26
Taux de rentabilité moyen du marché	9,11
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	554 503,00
Valeur moyenne annuelle par séance	923 984 410,74

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,05
Ratio moyen de satisfaction	20,37
Ratio moyen de tendance	502,39
Ratio moyen de couverture	19,91
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,23
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

PAYS DE L'UEMOA



Stabilisation des finances publiques

L'Égypte obtient une ligne de crédit auprès de l'Inde

(Agence Ecofin) - La ligne de crédit indienne intervient alors que le FMI tarde encore à décaisser une nouvelle tranche de prêt en faveur de l'Égypte, en raison des retards constatés dans la mise en œuvre de certaines réformes économiques sensibles.

L'Inde a accordé à l'Égypte une ligne de crédit pour stabiliser les finances publiques de ce pays d'Afrique du Nord qui subit de plein fouet les contrecoups du conflit russo-ukrainien, a annoncé le ministre égyptien de l'Approvisionnement, Ali El-Mosilhy, ce lundi 12 juin. Cité par Bloomberg, le ministre n'a pas dévoilé le montant de cette ligne de crédit. Les factures d'importation de

produits alimentaires et de carburant de l'Égypte ont significativement gonflé depuis le début de la guerre en Ukraine, alors que quelque 23 milliards de dollars d'investissements spéculatifs ont fui le pays. La ligne de crédit indienne intervient alors que le Fonds monétaire international (FMI) tarde encore à décaisser une deuxième tranche de prêt au pays dans le cadre du programme d'aide de 3 milliards

de dollars ayant fait l'objet d'un accord entre le Caire et l'institution financière multilatérale en décembre dernier.

Le décaissement de cette tranche d'un montant d'environ 347 millions de dollars était initialement prévu pour fin mars dernier, mais des retards dans la mise en œuvre de certaines réformes, dont la flexibilité totale du taux de change et la cession de participations dans certaines entreprises d'Etat, ont conduit le FMI à reporter le versement des fonds.

Selon l'agence de notation S&P Global Ratings, les besoins de l'Égypte en financements extérieurs sont estimés à



environ 17 milliards de dollars durant l'exercice 2022/2023 (1er juillet/30 juin) et à 20 milliards de dollars au cours de l'exercice suivant.

L'Inde et l'Égypte ont renforcé, ces dernières années, leurs relations politiques et économiques. Le président égyptien,

Abdel Fattah al-Sissi, était l'invité spécial du défilé indien de la fête de la République en janvier dernier, alors que le Premier ministre indien, Narendra Modi, est attendu au Caire d'ici fin juin, selon l'agence de presse indienne Press Trust of India.

Montpellier

300 millions d'euros d'investissement prévus par ALTEMED en 2023 sur le territoire de la Métropole

Le groupe ALTEMED qui regroupe ACM Habitat, bailleur social, la SERM et SA3M a présenté des résultats financiers probants sur l'année 2022 avec des investissements records sur le plan territorial. Une dynamique positive qui pousse ALTEMED à réitérer son engagement sur la Métropole en 2023 avec plus de 300 millions d'€ qui vont être investis.

Les Conseils d'Administration d'ACM HABITAT, bailleur social, de la SERM et de la SA3M, aménageurs énergétiques, membres du groupe Altémed, ont permis de présenter de très bons résultats financiers et des investissements records pour l'année écoulée. En 2022, le groupe Altémed a investi sur le territoire 250 millions d'euros, un chiffre inédit pour le groupe.

Pour l'année 2023, ce sont près de 300 millions d'investissements qui seront investis sur le territoire de la Métropole, confortant ainsi le groupe dans son rôle contracyclique. En pleine crise de la filière immobilière, cette augmentation est un choix fort pour permettre le développement de nouveaux logements et projets

dans la Métropole.

Des investissements inédits pour les ICC

Le Conseil d'Administration de la SERM du 25 mai 2023 a également validé le lancement d'une opération emblématique de la Cité Créative – « Les Ateliers Cité Créative ». Cette opération sera développée en partenariat avec l'École Supérieure des Métiers Artistiques (ESMA). L'immeuble que le groupe SERM/SA3M va construire est dessiné par Antonini Architecte & Associés, lauréate du concours d'architecture.

Le bâtiment, d'une surface de plancher (SDP) de plus de 6 000 m², prendra place en plein cœur du quartier de la Cité Créative et accueillera des entreprises des Industries Culturelles et



Créatives (ICC). Le permis de construire sera déposé à l'été.

Un investissement de près de 21 millions d'euros est prévu pour ce projet. Ces nouveaux bureaux seront à seulement quelques pas du Musée EAI et de son annexe, le premier espace dédié aux ICC construit et commercialisé par la SERM/SA3M et qui sera livré en octobre 2023. Au total, 450 postes de travail sont prévus sur les ateliers.

Une branche énergie

innovante et économe pour ses clients

Du côté de la branche énergie du groupe, les résultats sont là aussi très satisfaisants. La délégation de service public du Réseau Montpellierain de Chaleur et de Froid (RMCF) a permis en 2022 de limiter de façon notable l'augmentation des coûts de l'énergie : 4,7% d'augmentation contre 15% au niveau national (limite du bouclier tarifaire), soit 10% d'augmentation en moins pour les personnes raccordées au réseau RMCF.

Le groupe a également délibéré sur un projet innovant et citoyen. Lancé avec Enerfip, un financement participatif a été décidé pour réaliser l'installation de panneaux solaires sur le palais des sports de la ville de Castelnau-le-Lez. Les Castelnaubiens vont ainsi pouvoir investir dans le projet sur les 2 premières années, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 6%. L'idée : associer les habitants de la commune dans la création d'un cercle vertueux et d'un verdissement de l'énergie.

Sécurité routière

Le GPSR sensibilise les chauffeurs sur les causes des accidents de la route

Le groupement des professionnels de la sécurité routière (GPSR) a procédé le lundi 05 juin 2023 à Lomé, à la sensibilisation des chauffeurs de la gare routière d'Agbalépédo sur les causes des accidents de la route et les comportements à adopter pour les éviter.

Au Togo, la situation des accidents de circulation devient de plus en plus inquiétante, plusieurs sont ces citoyens qui en sont victimes chaque jour. Plusieurs causes sont à l'origine de ces accidents de circulation. Ainsi le groupement des professionnels de la sécurité routière trouve nécessaire d'attirer l'attention des chauffeurs sur les causes des accidents de la route.

La gare routière d'Agbalépédogan a servi de cadre idéale pour cette séance de sensibilisation qui a permis d'éveiller

la conscience des chauffeurs et les appeler à plus de responsabilité.

L'objectif visé par cette séance de sensibilisation est de travailler sur l'humain afin de stabiliser et de faire baisser le taux d'accident de la route au Togo.

Selon les premiers responsables de ce groupement, le conducteur doit retenir qu'il est important pour lui-même, pour sa famille sans oublier la communauté à laquelle il appartient. C'est la raison fondamentale pour le conducteur de prendre soins de sa vie et



d'adopter des comportements responsables une fois au volant de son véhicule.

Il a été question au cours de cette séance de sensibilisation et de rappeler aux conducteurs les b-a-ba de la conduite, de faire des stimulations de parcours en temps de fatigue et d'ivresse et de les édifier sur l'importance de la boîte de secours dans un véhicule. Ils ont également été initié sur

quelques notions de secourismes.

« Il faut qu'à l'issue de cette séance de sensibilisation, les capacités des conducteurs soient renforcées afin qu'ils deviennent des ambassadeurs pour leurs collègues et d'autres usagers de la route » a indiqué Nuseto Koffi Aladji-Weka, président du GPSR.

Pour Messan Semeglo, Secrétaire général du GPSR, les

causes des accidents de la route sont entre autres, le défaut de maîtrise du volant, l'excès de vitesse, le non-respect des feux tricolores, le refus de priorités et le dépassement défectueux, le non-port de ceinture de sécurité, le téléphone au volant. Un accent particulier a été mis sur la fatigue et la gestion et les effets de l'alcool sur le conducteur.

« Le conducteur doit combattre deux facteurs essentiels pour éviter les accidents notamment la fatigue et l'alcool » a-t-il déclaré.

Il faut souligner qu'au Togo malgré les efforts consentis par les autorités pour freiner les accidents de la circulation fort est de constater que ces taux ne cessent de grimper.

Togodailynews.tg

Code de l'urbanisme et de la Construction

Koffi Tsolenyanu, a ouvert l'atelier de validation du rapport diagnostic

Des acteurs du secteur de l'habitat et du développement urbain, notamment les représentants de l'administration générale, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile, ont entamé ce mardi 06 juin 2023 à Kpalimé (environ 120 km au Nord de Lomé), un atelier de deux jours, en vue de valider le document du rapport diagnostic du Code de l'Urbanisme et de la Construction, dont le Togo se prépare à se doter.

Les plus hautes autorités du Togo sont résolument engagées à doter le pays, d'un code de l'urbanisme et de la construction. Démarré en octobre 2021, le processus d'élaboration dudit code a connu une avancée notable, avec l'élaboration du rapport de diagnostic des lois et textes existants dans le secteur par le Groupement de bureaux d'études burkinabè et togolais, G2 Conception/Agence ECHAUH. Ce rapport a fait l'inventaire des textes en matière d'urbanisme, du foncier, de la décentralisation et de l'habitat.

Initié par le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de

la réforme foncière, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Infrastructures et Développement Urbain (PIDU), grâce au financement de la Banque mondiale.

Il s'agit pour les participants durant ces deux jours, de partager, d'examiner, et de valider le rapport diagnostic des textes qui est un processus devant aboutir au Code de l'urbanisme et de la construction. Il s'agit également pour les différentes parties prenantes de s'accorder sur l'état des lieux des textes légaux et réglementaires recensés régissant l'urbanisme et la construction.

« Il est donc attendu des par-

ticipants de porter un regard critique et rétrospectif sur le secteur de l'urbanisme et de la construction, en mettant en exergue les dysfonctionnements, les faiblesses, les menaces, les forces d'inertie, mais aussi, les potentialités et les opportunités », a indiqué Maître Koffi TSOLENYANU, Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière à l'ouverture des travaux.

Selon le ministre, cet atelier contribuera à mettre en relief, sur la base du rapport diagnostic élaboré par les experts commis par le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), d'autres enjeux et défis

auxquels nos villes restent confrontées.

Ces défis et enjeux sont de plusieurs ordres, notamment la croissance urbaine élevée, les difficultés d'accès au foncier titré, aménagé et équipé, au logement, la pauvreté urbaine, la mobilité urbaine, la sécurité urbaine, la création de richesses et d'emplois, l'efficacité énergétique etc.

Le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière attend des travaux de cet atelier des conclusions et recommandations qui permettront à son département, de « s'engager au plus vite dans la phase de définition des orientations et des préconisations qui seront traduites en dispositions législatives et réglementaires ».

Le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, a rendu un hommage mérité au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozima GNASSINGBE, pour son engagement à doter le Togo d'un code de l'urbanisme et de la construction.

Il a renouvelé les remerciements du Gouvernement à la

Banque mondiale pour son appui et accompagnement dans la mise en œuvre du projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) en général, et en particulier dans le processus d'élaboration du Code de l'urbanisme. Le préfet de Kloto, Bertin Koku ASSAN et le maire de la commune Kloto 1, Yawo Winny DOGBATSE, ont félicité et remercié le gouvernement pour cette initiative qui occupe une place très importante dans la feuille de route gouvernementale (2020-2025) et au choix porté sur Kpalimé comme ville hôte de cet important atelier. La validation du rapport diagnostic servira à l'élaboration de l'avant-projet de loi portant Code de l'urbanisme et de la construction.

Le projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) est un projet du gouvernement togolais dont l'objectif est d'améliorer l'accès à des infrastructures urbaines et aux services de base et de renforcer la capacité institutionnelle en matière de planification et de gestion urbaines.



25%

sur tous nos climatiseurs splits et armoires

08 Mai au 07 Juillet 2023



- Livraison gratuite
- Service après-vente
- Promotion dans la limite du stocks

📍 LG Shoppe Tokoin
LG Shoppe Millenium caisse
LG Shoppe Adidoadin
Technique Assivito

☎ +228 91 91 06 06
91 91 05 05
22 22 19 40
22 25 03 07 /
22 25 03 96

✉ sav@ramco.tg